

Vous êtes ici: [Accueil](#) > [Régimes de retraite](#) > [Actuariel](#) > Mise à jour trimestrielle sur le niveau estimé de capitalisation de la solvabilité des régimes à prestations déterminées en Ontario

Mise à jour trimestrielle sur le niveau estimé de capitalisation de la solvabilité des régimes à prestations déterminées en Ontario

La Commission des services financiers de l'Ontario (CSFO) publie un [rapport](#) annuel qui donne des renseignements à jour sur la capitalisation, les placements et les évaluations actuarielles des régimes de retraite à prestations déterminées (PD) enregistrés en Ontario.

Étant donné que la solvabilité des régimes de retraite continue de présenter un intérêt important, la CSFO publie des mises à jour trimestrielles sur le niveau de capitalisation de solvabilité des régimes à PD en Ontario afin de fournir aux intervenants des renseignements plus fréquents sur la santé des régimes de retraite en Ontario.

En tant qu'organisme de réglementation des régimes de retraite en Ontario, la CSFO possède une base de données contenant environ 1 300 régimes de retraite à PD, dont des régimes hybrides ayant un volet PD. La mise à jour du 30 juin 2018 utilise l'information des derniers rapports actuariels déposés et les données du Sommaire des renseignements sur les placements (SRP) projetées au 30 juin 2018. Nous avons exclu les régimes désignés, les régimes gelés et les régimes qui ont été liquidés ou qui sont en cours de liquidation.

L'information est présentée sous forme de données agrégées. Même si les mises à jour ne divulguent aucune information sur un régime en particulier, elles donnent aux intervenants un cadre leur permettant de comparer le rendement de leur régime à celui d'autres régimes et à des repères pertinents.

[Mises à jour précédentes](#)

TabbedContentWebPart

Deuxième trimestre 2018

[Mise à jour au 30 juin 2018](#)

- **Le ratio de solvabilité médian est de 97 % (par rapport à 95 % au 31 mars 2018).**
- **Pour 49,0 % des régimes, le ratio de solvabilité se situe entre 85 % et 100 %.**
- **Pour 39,2 % des régimes, le ratio de solvabilité est supérieur à 100 %.**

La solvabilité des régimes de retraite à PD de l'Ontario a continué de s'améliorer au deuxième trimestre 2018 grâce à des rendements élevés des actions sur les marchés nationaux et mondiaux. Les marchés boursiers se sont redressés après un premier trimestre morose, et ce,

malgré des tensions géopolitiques et commerciales, tant à l'échelon mondial que national (celles-ci étant liées à l'ALENA). L'indice S&P/TSX a enregistré une hausse exceptionnelle de 6,8 % au deuxième trimestre. Dans l'ensemble, les rendements élevés des actions en dollars américains (USD) ont été stimulés par la dépréciation du dollar canadien (CAN), tandis que les rendements des marchés de l'EAEO ont été atténués par l'appréciation du CAD par rapport à l'euro (EUR) et à la livre sterling (GBP). Globalement, le rendement des actions selon l'indice MSCI Monde a été de 3,8 % pour le trimestre.

Les taux d'intérêt sont restés essentiellement inchangés au deuxième trimestre. Pour cette période, l'indice universel FTSE TMX a affiché un rendement de 0,5 % et l'indice des bons du Trésor à 91 jours un rendement de 0,3 %. L'indice obligataire à long terme TMX a affiché un rendement de 0,9 % pour le trimestre – les rendements à long terme ont augmenté en début de trimestre pour ensuite baisser après le milieu de trimestre, le rendement des obligations négociables du gouvernement du Canada à dix ans s'établissant à 2,2 % à la fin du trimestre.

Au deuxième trimestre, le rendement médian brut des indices pondérés selon l'actif était de 3,2 % et le rendement médian net après tous les frais était de 3,0 %. La diminution du rendement des obligations à long terme du gouvernement canadien au deuxième trimestre a entraîné une baisse des taux d'intérêt ultimes servant à calculer les valeurs de rachat, un facteur qui affiche une importante corrélation inverse avec le passif de solvabilité, ce qui a atténué légèrement certains gains des investissements de l'actif de solvabilité constatés au deuxième trimestre.

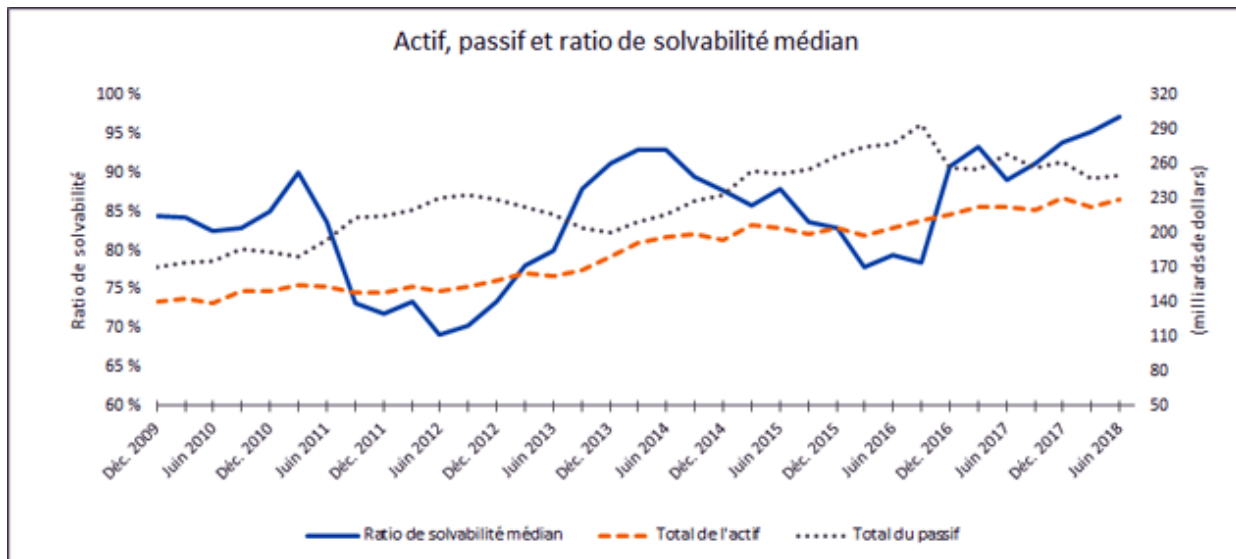
Autres enjeux de capitalisation

Après des consultations tenues par le ministère des Finances, le Règl. de l'Ont. 250/18 a été déposé le 20 avril 2018. Ce nouveau règlement modifie le Règlement 909 et décrit le nouveau cadre de capitalisation de l'Ontario proposé pour les régimes de retraite à employeur unique à PD (RREU). La plupart des dispositions ont pris effet le 1er mai 2018. Entre autres, le nouveau cadre prévoit de nouvelles règles de l'approche de continuité, des provisions pour écarts défavorables et l'utilisation de la capitalisation selon l'approche de solvabilité si le niveau de capitalisation du régime tombe sous la barre des 85 %.

Enfin, le ministère des Finances examine les commentaires reçus en réponse à son document de consultation d'avril concernant les régimes de retraite interentreprises admissibles qui offrent des prestations cibles. Il sera tenu compte de la volonté du gouvernement de donner suite (ou pas) à la mise en œuvre de ce cadre.

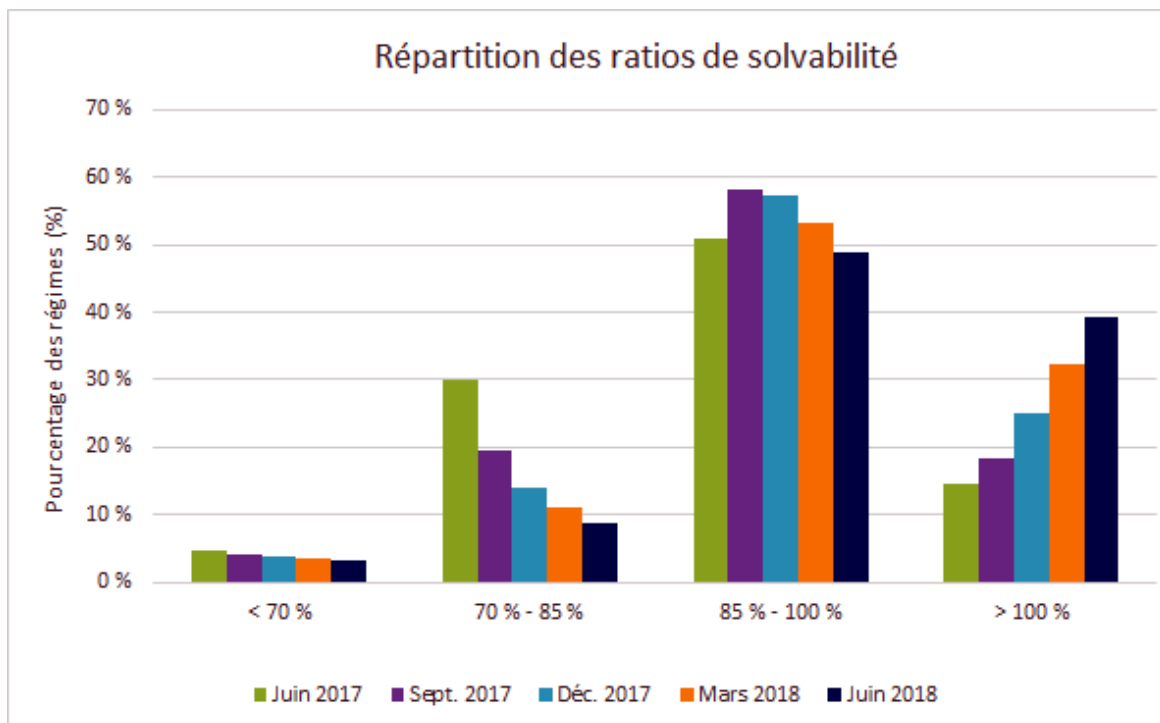
Méthodologie de calcul du rendement actualisé de l'actif de solvabilité

Actif, passif et ratio de solvabilité médian



Visualiser une description accessible du graphique linéaire sur l'actif et le passif par rapport au ratio de solvabilité médian

Répartition des ratios de solvabilité



[Visualiser une description accessible du graphique à bar de la répartition des ratios de solvabilité](#)

Méthodes et hypothèses :

1. Les résultats fournis dans les derniers rapports actuariels déposés (actif et passif) de chaque régime ont fait l'objet d'une projection jusqu'au 30 juin 2018 à partir des hypothèses suivantes :
 - les promoteurs utiliseraient tout l'excédent de capitalisation disponible ainsi que le solde créditeur de l'exercice antérieur pour les congés de cotisations, sous réserve des restrictions réglementaires;
 - les promoteurs verseraient les cotisations d'exercice et les cotisations spéciales, au besoin, au niveau minimal réglementaire;
 - les sorties de fonds seraient égales aux rentes à verser aux participants retraités, tel qu'il est indiqué dans le dernier rapport actuariel déposé. Les coûts d'administration des régimes n'ont pas été pris directement en compte dans les sorties de fonds, mais l'ont été indirectement les revenus de placement nets (moins tous les frais).
2. Les taux de rendement annuels nets de chaque régime pour les années antérieures à 2017 ont été calculés en fonction des données tirées du SRP de chaque régime. Voici un sommaire des statistiques sur les taux de rendement de 2015 et 2016 :

	5 ^e centile	1 ^{er} quartile	2 ^e quartile	3 ^e quartile	95 ^e centile
2015 - Rendement brut :	10,0 %	7,0 %	5,5 %	4,1 %	1,4 %
2015 - Rendement net (moins les frais de placement) :	9,6 %	6,6 %	5,1 %	3,7 %	0,9 %
2015 - Rendement net (moins tous les frais) :	9,3 %	6,2 %	4,7 %	3,1 %	-0,3 %
2016 - Rendement brut :	11,6 %	8,1 %	6,4 %	4,7 %	2,2 %
2016 - Rendement net (moins les frais de placement) :	11,1 %	7,6 %	5,9 %	4,3 %	1,9 %
2016 - Rendement net (moins tous les frais) :	10,6 %	7,2 %	5,4 %	3,7 %	1,0 %

3. Les rendements annuels de chaque régime pour 2017 et les trimestres de 2018 ont été estimés selon la répartition de l'actif en 2016 inscrite au SRP, combinée avec les rendements des indices du marché pour 2017 et 2018, compensés par des frais trimestriels de 25 points de base. Les statistiques de rendement brut et net (moins tous les frais) des régimes sont les suivantes :

	5 ^e centile	1 ^{er} quartile	2 ^e quartile	3 ^e quartile	95 ^e centile
2017 - Rendement brut :	9,9 %	9,5 %	9,1 %	8,3 %	6,5 %
2017 - Rendement net (moins tous les frais) :	8,9 %	8,4 %	8,0 %	7,2 %	5,4 %
2018, T1 - Rendement brut :	0,0 %	-0,5 %	-0,8 %	-0,9 %	-1,2 %
2018, T1 - Rendement net (moins tous les frais) :	-0,2 %	-0,7 %	-1,0 %	-1,1 %	-1,5 %
2018, T2 - Rendement brut :	4,0 %	3,5 %	3,2 %	2,7 %	1,1 %
2018, T2 - Rendement net (moins tous les frais) :	3,7 %	3,2 %	3,0 %	2,4 %	0,9 %

Le tableau ci-dessous résume la répartition de l'actif inscrite au SRP en 2016 par principale catégorie d'actif :

Espèces	Actions canadiennes ¹	Actions étrangères	Titres à revenu fixe ²	Immobiliers	Autre
3,0 %	25,1 %	24,4 %	44,3 %	1,1 %	2,1 %

¹Auparavant, l'avoir minier; le capital-risque; les titres de sociétés immobilières, de sociétés exploitantes de ressources ou de sociétés de placement; les autres fonds communs, mutuels ou distincts; et les placements dans d'autres catégories d'actif étaient regroupés sous « Actions canadiennes ». Dans la mesure où les rendements de ces actifs sont suffisamment distincts des rendements des actions canadiennes, selon l'indice S&P/TSX, ces groupements ont été retirés de la catégorie Actions canadiennes et les deux tiers des autres fonds communs, mutuels et distincts ont été alloués à la catégorie Immobilier.

² 50 % obligations de l'indice obligataire universel FTSE TMX et 50 % obligations à long terme FTSE TMX.

Les rendements des indices du marché pour les principales catégories d'actif sont :

	Indice de rendement total S&P/TSX	Indice de rendement total MSCI Monde (net)	Indice obligataire universel FTSE TMX	Indice obligataire FTSE TMX long terme
T1 2018	-4,5 %	1,6 %	0,1 %	-0,0 %
T2 2018	6,8 %	3,8 %	0,5 %	0,9 %

4. Le passif de solvabilité a été estimé selon les Normes de pratique et les Notes éducatives de l'Institut canadien des actuaires, en s'appuyant principalement sur les hypothèses suivantes :

Date d'évaluation	Valeur de rachat	Souscription de rentes ³
31 mars 2018	Intérêt : 3,00 % pendant 10 ans, 3,40 % par la suite Mortalité : CPM2014 générationnelle	Interest: 3,20 % Mortalité : CPM2014 générationnelle
30 juin 2018	Interest : 3,10 % pendant 10 ans, 3,20 % par la suite Mortalité : CPM2014 générationnelle	Intérêt : 3,00 % Mortalité : CPM2014 générationnelle

³ En fonction d'un bloc de durée moyenne à des fins d'illustration.

[Haut de la page](#)